



**DORE ALLIER**  
Syndicat Intercommunal  
d'Alimentation en Eau Potable

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
-00000-

L'an Deux Mille Vingt Quatre le 03 avril à Dix-Huit Heures,  
le Comité du Syndicat dûment convoqué s'est réuni  
en session ordinaire, Centre culturel-Route de Lezoux-Pont-Astier à Orléat  
sous la présidence de Monsieur MAZELIER Vincent.

**SIAEP DORE -ALLIER**

Date de convocation : 14/03/2024

Place de la Mairie  
63190 LEZOUX  
Tel : 04 73 73 11 51  
contact@siaepdoreallier.fr

**PRESENTS :** MMES GONINET L., GRENIER M.C., TARTRY-LAVEST A.  
MS AURIEL L., BARGOIN J., BLANCHOZ P., DERBIAS J.L.,  
MS DURUPT S., DUROHANY D., GARMIS F., MAURIN D.,  
MS MAZELIER V., ORCIERE T., ROUVIDANT J.L.

**ABSENTS :** M. BRIVARY J.F., M. GIRARD J.B.

**POUVOIRS :**

Nombres de Membres :  
en exercice : 16  
présents : 14  
votants : 14

**DELIBERATION N° 2024-04-10**

**OBJET : Produits irrécouvrables, créances éteintes**

Monsieur le Comptable du SGC de Thiers, nous fait connaître qu'il ne peut recouvrer pour les raisons indiquées sur l'Etat des Taxes et produits irrécouvrables, les sommes dues par les débiteurs désignés dans le tableau

- en annexe 1 d'un montant de 1 943.12 € (mille-neuf-cent-quarante-trois euros et douze centimes).

Après avoir délibéré,

La commission Administrative du Syndicat admet en non-valeur la somme totale de 1 943.12 € (mille-neuf-cent-quarante-trois euros et douze centimes).

Pour extrait conforme.  
Le Président,  
*Vincent MAZELIER*

*Le Président,*  
*Vincent MAZELIER*

Certifié exécutoire,  
Reçue en sous préfecture le : **08 AVR. 2024**  
Publié le : **08 AVR. 2024**